

## Consultation dans le cadre de la révision de la loi sur l'intégration

### Le terme "Intégration"

Le cadre légal en matière d'intégration des personnes de nationalité étrangère a beaucoup évolué les dernières années, que ce soit en ce qui concerne l'accès à la nationalité luxembourgeoise ou bien les possibilités de participer au processus électoral. De plus, le règlement grand-ducal redéfinissant le fonctionnement de la Commission consultative communale d'intégration a élargi les possibilités d'implication de ses membres concernant les décisions prises en faveur d'une meilleure intégration de l'ensemble des populations présentes sur le territoire de la Ville.

L'intégration des personnes de différentes origines et cultures est un processus d'intégration réciproque dans lequel interviennent différents acteurs, l'Etat, les communes, la société civile, les citoyens. Pour améliorer ce processus d'intégration, la Ville de Luxembourg considère que les services et instances œuvrent quotidiennement afin d'assurer les meilleures conditions de vie pour chaque personne résidant sur le territoire de la Ville. L'objectif est de faciliter au mieux tous les processus afin que chaque personne puisse fonctionner et s'intégrer dans la Ville (y vivre, travailler, participer aux offres culturelles et de loisirs, etc.) et de créer un vivre ensemble. Le travail en lien avec les associations et une multitude d'autres partenaires est essentiel afin de garantir que les différentes situations et besoins soient pris en compte.

La Ville de Luxembourg s'engage très fortement pour favoriser le mieux vivre ensemble entre les différentes communautés présentes sur notre territoire. En effet, la situation particulière de la Ville de Luxembourg avec plus de 70% de personnes de nationalité non-luxembourgeoise et plus de 160 nationalités différentes est unique.

Sur 122.273 habitants, la Ville comptait fin décembre 2019, 164 nationalités différentes. Cette augmentation continue de personnes non-luxembourgeoises démontre que la Ville de Luxembourg est une ville multiculturelle dont il faut tenir compte dans la vie quotidienne des résidents et des personnes séjournant régulièrement en Ville, ainsi que lors du développement d'actions au sein de la commune.

Cette diversité de cultures amène une richesse exceptionnelle que la VDL souhaite développer en permettant aux différentes populations de mieux apprendre à se connaître et d'apprécier les différences existantes.

Une autre particularité de la Ville est la grande mobilité de la population. En 2019, le total des arrivées était de 18.849 personnes (dont 4.382 venant d'autres communes du Luxembourg et 14.467 de l'étranger). Les départs se chiffraient à 12.883, dont 7.654 à destination d'autres communes au Luxembourg et 5.229 vers l'étranger.

Le Luxembourg a non seulement le taux d'étrangers le plus élevé de l'Union européenne, mais aussi le plus grand nombre de travailleurs frontaliers. Le marché du travail luxembourgeois est un marché très actif, plus de 200.000 travailleurs frontaliers traversent tous les jours les frontières française, belge et allemande pour venir travailler au Luxembourg (Portail des Statistiques Grand-Duché du Luxembourg – 2e trimestre 2020).

Il faut souligner que par le mot "intégration" la Ville ne comprend pas uniquement l'intégration de personnes non-luxembourgeoises, mais le vivre ensemble dans la diversité des divers publics présents sur son territoire citoyens résidents (luxembourgeois et étrangers) et frontaliers.

Une autre précision importante qui est encore à faire, l'intégration concerne toutes les catégories socio-économiques. Elle ne concerne pas que les personnes socialement défavorisées, mais toute personne résidant sur notre territoire. Selon les publics, certaines actions prioritaires peuvent varier selon les besoins des personnes concernées. D'autres actions concernent tous les résidents et l'objectif est de pouvoir les proposer pour un public très large.

Les publics à prendre en compte sont donc très variés :

- Non-Luxembourgeois et Luxembourgeois
- Différentes communautés (issues de l'Union européenne et de pays tiers)
- Nouveaux arrivants
- Demandeurs de protection internationale et bénéficiaires
- Personnes issues des différentes couches sociales
- « Expats » et personnes travaillant pour la communauté européenne
- Frontaliers
- Personnes à besoins spécifiques
- Familles monoparentales

Etant donné que l'intégration nous concerne tous, des propositions d'actions très variées, adaptées aux différents besoins et approches sont nécessaires.

### **La création du Service Intégration et besoins spécifiques**

Vu l'évolution démographique au sein de la Ville de Luxembourg, une décision politique importante prise en 2012 a permis de renforcer les actions dans le domaine de l'intégration.

**Au niveau Intégration**, l'objectif principal du Service IBS est de mettre en place des actions favorisant l'intégration des citoyens de différentes nationalités. En étroite collaboration avec la commission consultative communale d'intégration, les associations œuvrant dans le domaine interculturel ainsi que les autres services de la Ville de Luxembourg, le service IBS s'efforce à définir les demandes existantes en lien avec les multiples cultures présentes sur notre territoire et de développer un plan d'actions afin de répondre au mieux aux besoins présents.

**Au niveau Besoins spécifiques**, le service représente un lieu de contact pour les personnes concernées ainsi que l'ensemble des associations du domaine des besoins spécifiques. Le travail en lien étroit avec ces derniers et d'autres services de la Ville de Luxembourg permet une amélioration continue des services offerts aux citoyens à besoins spécifiques. Depuis 2012, la mise en place et le fonctionnement du comité participatif permet une implication directe et efficace des personnes concernées dans l'ensemble des projets.

La philosophie de travail du Service est de prévoir et de réaliser des actions directement en lien avec les personnes concernées. Il s'agit donc d'impliquer les ressources et idées des acteurs et associations œuvrant dans le domaine interculturel afin de répondre au mieux aux besoins existants.

Cette démarche participative doit rester le fil rouge dans les années à venir. Les contacts fréquents, la disponibilité du service sont les garants pour une meilleure prise en compte des besoins des différentes populations en matière d'intégration et de cohérence sociale.

Une étroite collaboration entre les structures étatiques, les communes et la société civile est indispensable pour garantir le succès de l'intégration des nouveaux arrivants et résidents.

Une panoplie d'actions sont annuellement réalisées dans le domaine de l'intégration et besoins spécifiques :

#### **Volet échanges et manifestations interculturelles**

- Organisation annuelle d'une **journée de réflexion** avec l'ensemble des associations issues de l'immigration ainsi que des Besoins spécifiques
- Réalisation annuelle des «**Rencontres sans frontières**», journée sportive et interculturelle
- Information au stand officiel de la Ville au « **Festival de la migration, des cultures et de la citoyenneté** »
- Participations aux **activités festives** prévues (les festivités autour de la fête nationale, les concerts organisés en été, ...), mise en place d'un espace pour les personnes aux besoins spécifiques,
- Organisation d'une **semaine de sensibilisation Besoins spécifiques et actions de sensibilisation dans le domaine de l'Intégration**
- Veiller à l'**accessibilité** pour l'ensemble des actions proposées par la Ville (réunions d'informations, conférences, ...) en prenant en compte les différents besoins spécifiques

#### **Volet linguistique**

- Organisation de **cours de langue et de culture luxembourgeoises** (4 niveaux)
- Organisation de **cours de langue de signes** (3 niveaux)
- **Traductions orales** pour l'ensemble des réunions publiques et d'informations organisées par la Ville
- **Traductions en langue de signes** du conseil communal ainsi que lors de manifestations de la Ville

Pour plus d'infos, veuillez vous référer au rapport d'actions joint.

#### **Le travail en lien avec la commission consultative communale d'intégration**

Depuis la création de la commission en 2012 par règlement grand-ducal du 15 novembre 2011, le service IBS travaille en collaboration avec celle-ci concernant la mise en place de projet dans le domaine de l'Intégration. De plus, le service participe aux réunions de la CCCI pour suivre et échanger sur les idées d'actions et projets en cours de réalisation.

En avril 2018 une formation organisée par le CEFIS a eu lieu avec les membres de la CCCI de la Ville de Luxembourg.

Cette rencontre a permis :

1. De développer une stratégie, des lignes directrices, une vision et une conception de l'intégration propre à la CCCI de la VDL
2. D'être pragmatique et concret : se donner des objectifs, développer des actions, des projets pour les citoyens. Connaître les outils pour développer ces actions et projets
3. Connaître comment se passe l'intégration par des observations, des analyses des besoins dans les quartiers, des statistiques, un recensement de ce qui existe déjà.

Lors des rencontres, **quatre dimensions se sont dégagées de la conception de l'intégration** formulée par les participants :

1. D'abord une dimension insistant sur l'aspect des valeurs portées par l'intégration : tolérance, confiance, respect, ouverture d'esprit
2. Ensuite, l'affectif qui entre en jeu lorsque l'on parle ou lorsque l'on « fait » de l'intégration : faire avec son cœur, être heureux ensemble, se sentir bien chez soi, « sech wuel fillen »
3. D'autre part, une dimension portant sur la « participation citoyenne »
4. Enfin, l'intégration c'est aussi la réciprocité, les échanges de proximité, de quartier, les échanges véritablement interculturels « créer un nouveau modèle de vivre ensemble », « Construire notre société commune »

**Quelques réflexions supplémentaires** ont été ajoutées :

- Il y a une prise de conscience sur la notion complexe de l'intégration.
- Il y a un consensus autour de l'affirmation de la réciprocité. Il faudrait se mettre d'accord sur la notion de réciprocité : entre qui et qui ?
- Le terme d'intégration n'est pas adapté à la situation. L'intégration a de multiples facettes. En utilisant le terme d'intégration, on risque de créer des groupes : les intégrés face aux non-intégrés. Le nom intégration ne se prête pas à la situation de la VDL : la terminologie plus adaptée serait le vivre ensemble.

### **La mise en place d'un Plan Communal d'Intégration**

Jusqu'à présent, la Ville a lancé tout un ensemble d'actions ponctuelles pour améliorer l'intégration des citoyens. Le développement d'un plan communal d'Intégration (PCI) permet de piloter ces différentes actions de manière plus ciblée et cohérente.

Pour l'élaboration d'un PCI, le SYVICOL, en partenariat avec l'OLAI, a établi un guide pratique qui propose aux communes une démarche pour leur faciliter le développement d'une politique d'intégration durable, transversale et structurée, en impliquant un maximum d'acteurs locaux.

Ce plan crée non seulement une responsabilité partagée par un maximum d'acteurs et de services communaux, mais il permet aussi une approche transversale de l'intégration, c'est-à-dire de prendre en compte tous les domaines qui peuvent concerner les missions (obligatoires ou facultatives) d'une commune (santé, éducation, logement, culture, ...). Cela permet donc d'aller au-delà de la mise en place d'actions ponctuelles et isolées.

**Les étapes suivantes ont été réalisées jusqu'à présent :**

#### **1. Réalisation d'un état des lieux interne et externe en étroite collaboration avec le CEFIS :**

D'une part l'approche quantitative: L'analyse des statistiques des données sur la diversité culturelle (population, usagers, personnel) et le sondage auprès du personnel de la Ville sur la perception de la diversité dans le cadre de l'exercice de leur travail ;

D'autre part l'approche qualitative: Entretiens semi-directifs avec l'ensemble des services et structures de la Ville, les entretiens avec les principaux acteurs associatifs et institutionnels sur la diversité culturelle sur le territoire de la Ville, ainsi que l'organisation de 5 soirées thématiques ouvertes au grand public pour avoir un retour sur les besoins existants et pour pouvoir définir des priorités (sujets abordés: le travail et l'habitat ; l'Education et l'Intégration sociale ; L'accueil de nouveaux arrivants et l'aide sociale ; la Culture, le Sport et les Loisirs ; la Participation sociopolitique).

## **2. L'organisation de deux réunions conjointes avec trois commissions consultatives communales (Intégration, action sociale, santé et 3e âge, égalité entre femmes et hommes) :**

En juin 2015 : Présentation du projet et échange avec les différents membres et représentants politiques ;

En décembre 2016 : Présentation des résultats de l'état des lieux.

**3. Un échange régulier a lieu avec les membres de la commission d'Intégration** et leurs suggestions et propositions de projets sont prises en compte pour le développement du plan d'action.

## **4. Création d'un comité de pilotage :**

En ce qui concerne la gouvernance du plan communal, la création d'un comité de pilotage vise à élaborer et réaliser un plan d'actions concrètes sur base de cet état des lieux, ainsi que de suivre, d'évaluer et d'adapter le projet régulièrement.

Le comité peut ensuite occasionnellement, selon le sujet à traiter, se faire accompagner et conseiller par d'autres personnes (p.ex. autres services communaux, experts externes, représentants d'associations etc.).

**5. En ce qui concerne les 5 thématiques qui ont été abordées lors des soirées en novembre 2015 des priorités ont été fixées pour l'élaboration du plan communal** et rediscuté au sein des différentes instances et du Comité de pilotage.

Le plan d'action a été validé par le collège échevinal et discuté au conseil communal, le 30 juin 2017. Des actions à poursuivre, à développer et à créer ont été défini (voir également l'annexe jointe au rapport d'activité avec le tableau récapitulatif des actions intégrées au Plan communal d'intégration).

**6. La journée « Intégration et Interculturalité »**, qui a été organisée en mars 2019, a permis de présenter les objectifs directs du travail de proximité dans des domaines divers, ainsi que des données sur les mouvements migratoires et le profil socio-économique et culturel des différents quartiers de la Ville et de discuter ensemble les stratégies et projets pour favoriser le vivre ensemble entre les citoyens des quartiers de la Ville.

Afin de permettre d'initier déjà la prochaine matinée thématique début 2020 (qui a malheureusement dû être annulée), un questionnaire sur les idées concrètes d'actions de proximité dans les quartiers a été envoyé aux associations. Il visait à permettre aux associations et personnes intéressées de nous communiquer à l'avance leurs besoins, idées et suggestions. Ce questionnaire a également été envoyé à l'ensemble des structures intéressées à la suite de la matinée afin de permettre à tous de nous donner un retour.

Lien direct vers le Plan Communal d'Intégration de la VDL : <https://www.vdl.lu/fr/la-ville/engagements-de-la-ville/actions-sociales/plan-communal-dintegration>

## **7. Suite PCI : Création de groupes de travail dans le cadre de la Commission d'Intégration**

En plus de la reconduction des actions organisées annuellement, les priorités seront le développement des projets définis comme prioritaires dans le plan communal avec le soutien de la commission d'intégration. Lors d'une réunion de la CCCI il a été décidé de former quatre groupes de travail pour avancer de façon plus pertinente qui tiennent compte des priorités définies au sein de la Commission d'intégration.

Suite à la situation sanitaire actuelle, certains projets pilotes qui étaient prévus pour 2020 ont dû être annulés, ils seront reportés pour 2021.

Actuellement, les groupes de travail de la CCCI se réunissent pour développer des projets dans les différents quartiers en Ville et réfléchir sur les actions qui peuvent être mise en place dans le respect de la crise sanitaire actuelle en prenant recours à la digitalisation. Des actions prioritaires ont été définies en concertation avec la commission d'Intégration, elles seront encore à discuter avec les services internes et partenaires externes et ensuite présentées au collègue échevinal pour validation. Ces projets resteront une plus-value et pourront enrichir nos projets et services même au-delà de la situation actuelle :

#### 1. Développement et soutien des **actions de proximité** dans les quartiers

- Mise en place de projets-pilotes dans différents quartiers
- Actualiser les statistiques pour 2020 concernant le mouvement dans les quartiers
- Répertoire les structures et associations clés dans les quartiers afin de savoir avec quels partenaires travailler
- Actions de bienvenues pour les nouveaux-arrivants dans les différents quartiers
- Préparer un déroulement type d'une fête de bienvenue pour nouveaux arrivants dans les quartiers, en physique et en digital
- Proposer d'autres actions permettant aux résidents de mieux connaître les quartiers de la Ville (p.ex. promenades thématiques sur l'architecture des bâtiments de la Ville)
- Rencontrer les SIL pour les informer sur les idées d'actions et s'échanger sur les besoins exprimés par les habitants (en présentiel ou par vidéoconférence)

Dans le cadre du PCI, le service Intégration et besoins spécifiques a proposé en collaboration avec l'association Just Arrived Ambassadors Club ASBL (JAA Club) une action en faveur du public primo-arrivant avec l'organisation de rencontres interculturelles dans les musées, les théâtres et la cinémathèque, ainsi que de visites gratuites « Citypromenade » en lien avec le LCTO. En 2019, cette action n'a plus été reconduite et en 2021, d'autres activités en lien avec nos institutions culturelles seront relancées en lien avec une autre association « Cooltur ».

#### 2. Soutien d'actions de **sensibilisation** et mise en place de semaines de sensibilisation

Un renforcement de la sensibilisation et du soutien aux partenaires pour des actions de sensibilisation est prévu avec un moment fort en 2021 :

- Développer des actions événementielles en virtuel (p.ex. en collaboration avec l'association Cooltur)
- Bien définir le public ciblé pour ces actions
- Organiser des interviews auprès de différents public (p.ex. expatriés) et les diffuser sur les réseaux sociaux ou sur une autre plateforme virtuelle dans l'objectif de montrer comment les personnes ciblées participent à un niveau social

#### 3. Meilleure prise en compte **des publics expatriés, entreprises, employés européens et frontaliers** qui sont des publics très importants mais difficiles à atteindre.

- Les entreprises servent de relais pour la transmission d'informations aux nouveaux arrivants et employés qui résident déjà quelques années au Luxembourg (qu'il faut aussi prendre en compte).
  - Proposer des activités culturelles attrayantes sous forme digitale, comme p.ex. celles qui sont proposées par l'association «Cooltur », pratiquer une langue online par l'ASTI.
  - Créer des discussions ouvertes en virtuel permettant aux participant de s'échanger sur ce qui est proposé par la Ville / sur différentes thématiques ; Ces discussions pourraient être présidées et animées par un ambassadeur, un représentant d'un service communal ou d'une structure culturelle, etc.
  - Pour mieux approcher les fonctionnaires UE, proposer des vidéos clips de "Sophrologie et techniques respiratoires de réduction stress", ainsi que des marches en forêt (inviter des spécialiste qui partagent leur connaissances en 'découverte des champignons', 'découverte des oiseaux et typologie' "découverte des plantes médicinales pour faire des sirops anti-toux' etc .)
  - Avant de contacter les entreprises, préparer un cahier de charge qui d'écrit le contenu du message que la Ville souhaite transmettre aux entreprises (p.ex. présentation de la Ville et de la CCCI, offres culturelles, moyen de contact avec la Ville,...).
  - Pour mieux intégrer les enfants de l'école européenne et/ou écoles international qui ont reçu une éducation 'élitiste', proposer des vidéos clips sports 'mini séance coaching sportifs', Joggings dans les forêts, etc.
4. **Participation politique** des personnes non-luxembourgeoises : Ce groupe de travail vise développer des actions que la Ville peut mettre en place pour que les résidents de la ville, entre autres les étrangers, s'intéressent davantage à la participation politique et s'inscrivent sur les listes électorales communales :
- Sensibiliser au fait qu'il est important d'encourager les jeunes à participer à la vie politique et se renseigner auprès des responsables politiques de leurs priorités dans cette situation de pandémie.
  - Justifier l'action auprès des responsables politiques en précisant qu'atteindre sa majorité n'est pas en lien avec une échéance électorale.
  - En concertation avec les services internes de la Ville, travailler sur le contenu d'un courrier qui pourrait être envoyée au public des jeunes (lettre, dépliant). Ainsi qu'aux moins jeunes ayant 5 ans de résidence les appelant à s'inscrire sur les listes électorales.
  - Vérifier les aspects juridiques dans une telle démarche.
  - Reprendre contact dans la mesure du possible avec les 60 multiplicateurs de la VdL formés pour les élections communales de 2017 et éventuellement de 2019 (élections européennes).
  - Fixer des échéances régulières pour relancer ce courrier auprès de ceux qui sont à nouveau éligibles pour s'inscrire.
  - Demander au CEFIS la mise en place d'une formation de multiplicateurs ciblée sur les jeunes sans distinction de nationalité.
  - Sensibiliser davantage au sein des cours de luxembourgeois proposés par la Ville en invitant des multiplicateurs pour permettre un échange entre ces derniers et les apprenants.

En ce qui concerne la **thématique sur la discrimination**, un des objectifs du PCI est d'agir contre le discernement, la ségrégation et le communautarisme en soutenant la connaissance mutuelle entre personnes de diverses origines et cultures sur notre territoire et la compréhension réciproque, ainsi que de favoriser le sentiment d'appartenance à une même communauté.

Pour atteindre ce et d'autres objectifs, la Ville a défini 6 axes prioritaires pour le développement d'actions dans le cadre du PCI:

- Favoriser les contacts interculturels
- Soutenir une attitude pro-diversité
- Valoriser la culture luxembourgeoise et les cultures présentes sur le terrain de la VdL
- Promouvoir la participation à la vie citoyenne
- Soutenir les associations proposant des actions interculturelles
- Renforcer la proximité dans les quartiers

**Quelques réflexions supplémentaires** qui ont été faites par les membres de la CCCI lors de la rencontre avec l'entreprise de consultation Deloitte :

Afin de garantir une meilleure collaboration entre les commissions et les différentes structures étatiques et locales, les membres de la CCCI ont fait quelques propositions :

- Communiquer davantage sur l'existence et les missions des commissions consultatives dans les communes
- Favoriser l'échange entre les commissions d'intégration (p.ex. à l'aide une personne référente qui rejoint régulièrement les réunions d'autres commissions)
- Créer un réseau avec les services qui gèrent le CAI afin de créer un contact avec les signataires résidant sur le territoire de la VDL
- La présentation annuelle du travail de la Commission d'intégration et une discussion des projets prioritaires au sein du PCI au niveau du collège échevinal ainsi qu'au conseil communal sont souhaitée afin de valoriser et de rendre plus visible l'importance de cette thématique auprès des instances politiques.

Autre remarque :

- Proposition d'introduire un Label d'Intégration ou du Vivre ensemble qui est attribué aux communes mettant en place des actions pour favoriser la cohésion sociale entre les citoyens et qui accomplissent certains critères prédéfinis
- Le terme d'intégration n'est pas adapté à la situation. L'intégration a de multiples facettes. En utilisant le terme d'intégration, on risque de créer des groupes : les intégrés face aux non-intégrés. Le nom intégration ne se prête pas à la situation de la VDL : la terminologie plus adaptée serait le vivre ensemble. Ce terme démontre davantage la volonté de créer une cohésion sociale au sein d'une société.
- Les frontaliers ne sont pas des résidents de la Ville de Luxembourg mais leur présence renforcée sur le territoire de la Ville en fait un groupe à prendre en considération dans le cadre du vivre ensemble. Les propositions en relation avec le groupe de travail de la CCI ciblant des publics expatriés, entreprises, employés européens et frontaliers pourrait être un début d'activités visant une meilleure inclusion sociale de cette population dans le tissu de la ville.
- La sensibilisation à la participation politique est à mener au niveau de l'inscription sur les listes électorales, à la sensibilisation aux questions politiques pour inciter à la participation citoyenne

